

A l'attention des porteurs de parts du fonds Moneta Long Short :

 Code Isin Part A :
 FR0010400762

 Code Isin Part R :
 FR0010871830

 Code Isin Part RD :
 FR0013179595

 Code Isin Part S :
 FR0010505420

Paris, le 1er décembre 2021

Objet : Modification de limite d'investissement et du délai de règlement-livraison des souscriptions rachats

Date: 10 janvier 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes porteurs de parts de l'OPCVM Moneta Long Short (le « Fonds »).

En cette qualité, nous tenons à vous informer par la présente, que la société de gestion Moneta Asset Management (la « **Société de Gestion** »), a décidé (i) de porter à 30% les limites maximum d'investissement en titres intégrant des dérivés et de risque de change et (ii) de modifier le délai de règlement-livraison des souscriptions-rachats de J+1 à J+2.

#### Nature, description et motivation de l'opération

La politique d'investissement a été ajustée afin de permettre un recours plus limité aux equity swaps : (i) en donnant la possibilité au fonds d'investir jusqu'à 30% de son actif dans des titres intégrant des dérivés ce qui permet un recours accru à ce type de titres de créances dans le cadre de la gestion de la trésorerie sans faire évoluer le risque sous-jacent, (ii) en augmentant le risque de change jusqu'à 30%, ce qui permettra une détention directe accrue d'actions libellées en devises (par opposition à un portage en equity swaps dont le risque de change est seulement résiduel).

Les modalités de souscription rachat ont été modifiées afin que le délai de règlement-livraison des souscriptions-rachats soit plus aligné avec les délais de règlement-livraison des opérations à l'actif du fonds. De nombreuses places prévoient en effet un règlement-livraison des titres à J+2 de leur date de négociation.

# Date d'agrément et de mise en œuvre de l'opération

L'opération ne nécessite pas l'agrément de l'AMF et prendra effet le 10 janvier 2022.

#### Possibilité de sortie sans frais

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, que les rachats opérés sur le Fonds ne supportent aucun frais acquis à la Société de Gestion en vertu même de son prospectus.

## Les modifications entraînées par l'opération

# - Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : NON
Augmentation du profil rendement / risque : NON
Augmentation potentielle des frais : NON

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Significatif





### Présentation littérale succincte des principales évolutions

	<u>Avant</u>	<u>Après</u>
Titres intégrant des dérivés	10% de l'actif net du fonds	30% de l'actif net du fonds
	maximum	maximum
Risque de change	10% de l'actif net du fonds	30% de l'actif net du fonds
	maximum	maximum
Frais de fonctionnement et de	Inchangés	
gestion		
Délai de règlement livraison des	J+1	J+2
souscriptions et des rachats		

#### Demande d'information sur l'opération

Vous pouvez contacter Moneta Asset Management si vous avez la moindre interrogation sur l'opération :

Moneta Asset Management 36 rue Marbeuf 75008 PARIS - FRANCE

E-mail : contact@moneta.fr Tel : +33 (1) 58 62 53 30

#### Modifications complémentaires

La nouvelle version du prospectus du fonds prévoit également les modifications suivantes :

- Prévision des contributions et coûts exceptionnels (ex : frais de recouvrement de retenue à la source de dividendes étrangers)
- Intégration au sein du Prospectus du risque de durabilité et de notre approche extra-financière relevant de l'article 8 de la règlementation SFDR. Cette modification est rendue possible par l'adaptation de la politique ESG de la société aux spécificités de la gestion long-short et de l'univers d'investissement du fonds.
- Mise en conformité sur la présentation des frais de performance (Orientations ESMA 34-39-9922)

Nous vous invitons à prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus du fonds disponible sur notre site internet <a href="https://www.moneta.fr">www.moneta.fr</a> ou sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Moneta Asset Management vous recommande par ailleurs de prendre régulièrement contact avec votre conseiller concernant vos placements.

Nous restons à votre disposition pour toutes les précisions que vous jugerez utiles.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Romain BURNAND Président